

*Article paru dans Réalités neuchâteloises en février 2006*

### **Coups de butoir contre l'emploi**

L'enfer est pavé de bonnes intentions. Et, malgré son aversion bien connue pour le bitume, la nouvelle majorité est en train de créer une belle autoroute dans cette direction.

Les paroles et les actes contre les entreprises, donc l'emploi, commencent à se multiplier. Il y a tout lieu d'être inquiet.

Dans un contexte où des entreprises renoncent à s'implanter en Suisse en raison, notamment, d'oppositions de la part des Verts et autres conservateurs, la crainte de voir le chômage augmenter se fait de plus en plus vive.

Ainsi, dans notre canton, les gestes négatifs, aussi petits soient-ils, ont été légion depuis le début de la législature. En voici quelques uns, pris au hasard des débats parlementaires:

### ***Juin 2005. L'immunité des employés de l'État***

Lors du débat sur la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, le Grand Conseil, à l'instigation de la gauche, décide de s'octroyer le droit de recourir contre des fautes légères commises par des administrateurs spéciaux (des mandataires privés). Rien en revanche au sujet des fautes légères commises par les employés de l'État. Qui donc dans le secteur privé aurait envie de prendre ce genre de risques désormais?

### ***Novembre 2005 / Janvier 2006. Gérard Jugnot et les hélicoptères***

Interpellation d'un député (de gauche) contre les atterrissages d'hélicoptères en campagne à la Maison-Monsieur. Réponse du Conseil d'État interdisant ces atterrissages et laissant entendre la possibilité d'étendre l'interdiction à d'autres lieux. Hormis les conséquences néfastes au niveau de l'image touristique (nous avons personnellement rencontré Gérard Jugnot arrivé dans une auberge de campagne grâce à un tel vol), des menaces planent sur les places de travail dans le domaine aéronautique.

### ***Décembre 2005. Homes publics 1 – Homes privés 0***

L'État a décidé de réduire de 3% le prix des pensions pour les pensionnaires de homes privés; tout en interdisant le report des effets de cette décision sur les résidents. Couplée à l'augmentation de directives tatillonnes, cette décision met en danger la santé financière des institutions privées. Va-t-on bientôt voir certaines infirmières pointer au chômage? Va-t-on vers un même fiasco dans ce domaine que dans celui de la petite enfance? La gauche serait-elle en train de créer un système de soins à deux vitesses?

### ***Janvier 2006. Engagements non tenus?***

Discussion d'un postulat PopVertsSol visant à ponctionner fiscalement des entreprises étrangères implantées dans le canton grâce à l'arrêté Bonny. Ce postulat ne réclamait rien de moins que la remise en cause de contrats signés entre la promotion économique et ces entreprises; au mépris du bon sens. En freinant la création d'entreprises, on freine la création d'emplois.

Pris indépendamment, ces actes pourraient presque passer pour politiquement corrects. Ils cachent toutefois en eux un mal plus pernicieux: ***un véritable apartheid anti-entreprises est en train de se mettre en place.***

Dans ce climat où, mois après mois, la gauche instille la peur aux investisseurs et entrepreneurs, il y a fort à craindre pour l'emploi. Et ce n'est pas en créant artificiellement des places de travail étatiques que la solution sera trouvée. On ne pilote pas l'économie d'un canton le nez dans l'indicateur du taux de chômage. Ce serait une erreur funeste que de le croire.

Winston Churchill disait : "On considère souvent le chef d'entreprise comme la vache à lait ou l'homme à abattre. Bien rares sont ceux qui voient en lui le cheval qui tire le char."

Comme il avait raison...

Yvan Botteron

Député

Les Ponts-de-Martel